

Comité des parties prenantes de la filière REP des équipements électriques et électroniques – 12 décembre 2023

Relevé de décisions

Ordre du jour :

1. Barème EEE ménagers
2. Plan de communication

1. Barème EEE ménagers

Ecologic a présenté aux parties prenantes son projet de barème des contributions financières pour les EEE ménagers mentionné à l'article L541-10-2 du code de l'environnement.

L'avis rendu est favorable à l'unanimité :

- ➔ Collège Producteur : USC, Afnm, FIEEC, Ficime
- ➔ Collège Opérateur : FEDEREC, FEI, FNADE, Snefid
- ➔ Collège Collectivité : AMF, AMORCE, CNR, Départements de France, Régions de France
- ➔ Collège Association : FNE, CLCV, Les amis de la terre, ZWF

Présent pour le collège Distribution (sans droit de vote) : PERIFEM, FEVAD

2. Plan de communication

Ecologic a présenté aux parties prenantes son projet de plan de communication de la filière EEE pour 2024.

L'avis rendu est favorable à l'unanimité :

- ➔ Collège Producteur : USC, Afnm, FIEEC, Ficime
- ➔ Collège Opérateur : FEDEREC, FEI, FNADE, Snefid
- ➔ Collège Collectivité : AMF, AMORCE, CNR + pouvoir des Départements de France, Régions de France
- ➔ Collège Association : FNE, CLCV, Les amis de la terre, ZWF

Présent pour le collège Distribution (sans droit de vote) : PERIFEM, FEVAD

